

RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +

## 2022 EN RÉTROSPECTIVE

### RAPPORT SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +

RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +  
RAPPORTO ANNUALE + RAPPORT DE GESTION  
RAPPORT DE GESTION + JAHRESBERICHT  
ESBERICHT + RAPPORTO ANNUALE +



**SWATCH GROUP**

Caisse de pensions • Pensionskasse • Cassa pensioni

Mai 2023

## **Rapport sommaire de l'année 2022**

<b>Contenu</b>	<b>Page</b>
Chiffres-clés	2
Aperçu de l'année	3
Organes et structure	13
Bilan, compte d'exploitation, statistiques	16
Votes aux assemblées générales	21
Informations diverses	22

## Chiffres clés

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
<b>Total du bilan</b>	<b>CHF 3 909.0 mio</b>	CHF 4 224.2 mio	CHF 3 861.3 mio
<b>Nombre de sociétés affiliées à la CPK (assurés actifs uniquement)</b>	<b>49</b>	50	51
<b>Performance globale annuelle</b>	<b>-6.37%</b>	9.19%	1.91%
<b>Taux technique assurés actifs</b>	<b>2.70%</b>	2.70%	2.75%
<b>Taux technique assurés bénéficiaires de rentes</b>	<b>2.70%</b>	2.70%	3.00%
<b>Capitaux de prévoyance</b>	<b>CHF 4 123.6 mio</b>	CHF 4 136.7 mio	CHF 4 035.5 mio
<b>Degré de couverture</b>	<b>92.88%</b>	101.08%	92.61%
<b>Provisions techniques</b>	<b>CHF 41.4 mio</b>	CHF 0.0 mio	CHF 108.0 mio
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>CHF 0.0 mio</b>	CHF 44.6 mio	CHF 0.0 mio
<b>Frais d'administration (en % du bilan)</b>	<b>0.11%</b>	0.10%	0.12%
<b>Nombre de collaborateurs (équivalents plein temps)</b>	<b>21.3</b>	20.7	23.9
<b>Frais d'administration par assuré (actifs et rentiers)</b>	<b>CHF 183</b>	CHF 185	CHF 190
<b>Ensemble des assurés</b>	<b>23 553</b>	23 420	24 062
- dont actifs	<b>16 195</b>	15 998	16 658
- dont bénéficiaires de rentes	<b>7 358</b>	7 422	7 404
<b>Total des cotisations</b>	<b>CHF 221.5 mio</b>	CHF 219.4 mio	CHF 215.3 mio
- cotisations des salariés	<b>CHF 90.6 mio</b>	CHF 89.6 mio	CHF 92.6 mio
- cotisations des employeurs	<b>CHF 130.9 mio</b>	CHF 129.8 mio	CHF 122.7 mio
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>CHF 193.8 mio</b>	CHF 175.6 mio	CHF 168.4 mio

## Aperçu de l'année

Mesdames, Messieurs,  
Chères assurées, Chers assurés,

Au sortir d'une année 2021 plutôt difficile d'un point de vue sanitaire – et pourtant et presque paradoxalement intéressante d'un point de vue « financier » –, nous avons bon espoir que 2022 soit celle du retour à la « normale ». La déception était d'autant plus grande, dès le 24 février, au moment où Suisses et Européens ont pris conscience que la guerre avait été déclarée à l'est du continent. Peu après l'annonce du conflit, les premières informations expliquant combien l'Ukraine était un partenaire économique important à bien des égards (gros producteur de céréales, de minerais, d'énergie, etc.) circulaient déjà au sein de notre institution. Même si l'information s'échange aujourd'hui de manière quasi instantanée, ses répercussions sur les cours boursiers ne sont pas toujours prévisibles. A titre d'exemple, le taux de couverture de la Caisse est resté relativement stable entre fin janvier et fin mars 2022 ! Il est dès lors important de garder la tête froide et de prendre le recul nécessaire. Cet « Aperçu de l'année 2022 » est l'occasion d'un regard dans le rétroviseur. Il est utile aussi pour prendre conscience de ce qui a été accompli, de se comparer aux tendances générales du marché et d'apprendre du passé pour appréhender mieux encore le futur.

Le rapport de gestion est structuré de manière similaire à celui de l'année précédente. Ainsi, cet aperçu comprend les sujets suivants :

- A. Un regard général sur l'évolution de l'environnement socio-économique mondial durant l'année 2022 ;
- B. Des considérations sur les mouvements intervenus dans la prévoyance en Suisse ;
- C. Les faits marquants spécifiques à notre Caisse de pensions ;
- D. Une analyse plus détaillée de l'évolution et du rendement des placements (en général et par catégorie) ;
- E. De même qu'une tentative de prévision pour l'année 2023.

Nous considérons ce rapport comme un moyen pertinent et efficace pour communiquer des informations tout à la fois importantes et intéressantes pour vous. Tout est mis en œuvre pour le rendre aussi attractif que possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. Bonne lecture !

### A Généralités

Le début de l'année 2022 était porteur d'espoir. Après deux années de pandémie intense, les campagnes de vaccination ont commencé à porter leurs fruits dans le monde entier et les nombreuses restrictions ont été progressivement levées. Les secteurs du transport aérien et du tourisme, qui avaient été durement touchés, se sont nettement redressés et les indicateurs économiques étaient positifs. Mais plusieurs événements se sont soudainement enchaînés : guerre à la frontière européenne, pénurie d'énergie, inflation à son plus haut niveau depuis plus de 40 ans, craintes de récession, politique zéro Covid en Chine, implosion des crypto-monnaies, retournement des taux d'intérêt, fluctuations erratiques des devises mondiales et bouleversements politiques dans différents pays.

Si la reprise post Covid-19 avait déjà enflammé les prix de l'énergie et des engrais, les embargos et les ports fermés ont entraîné des pénuries et des hausses rapides des prix des produits de première nécessité comme le blé ou l'énergie. Le scénario catastrophe de la famine a fort heureusement été évité, mais la facture mondiale des importations alimentaires devrait bondir de 10% en 2023 selon

l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans le même temps, l'inflation, en partie causée par les années d'abondance monétaire des banques centrales, s'est accélérée de manière dramatique dans toutes les grandes régions économiques, ce qui a inexorablement incité les banques centrales à corriger les taux d'intérêt vers le haut, surtout au cours de la deuxième moitié de l'année. Le 22 septembre 2022, la Banque nationale suisse a elle aussi relevé ses taux directeurs de 0.75%, mettant ainsi fin à l'ère insolite des taux d'intérêt négatifs qui a pris naissance le 18 décembre 2014.

Ces perturbations ont à leur tour entraîné des réactions nerveuses et des pertes de cours sur les bourses. L'une des plus longues phases haussières de l'histoire des marchés d'actions était brutalement terminée ; les cours des obligations ont également chuté. Les portefeuilles classiques 60 : 40 (part actions : part obligations) ont enregistré les pertes les plus importantes depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'année 2022 entrera donc dans l'Histoire comme l'une des plus lourdes en termes de pertes financières. Mais cette même Histoire nous a aussi appris que les pires événements ont leur lot de côtés positifs. Les corrections de cours sur les bourses mondiales ont ainsi eu pour effet que les cours exagérés ont à nouveau fait place à des évaluations plus réalistes. De nouvelles possibilités d'achats de titres ont ainsi été créées à des prix que l'on avait longtemps considérés comme irréalistes. Si 2022 restera dans les annales pour avoir vu la population de la planète franchir le cap des 8 milliards d'humains, peut-être le restera-t-elle aussi pour avoir assisté au « retour sur terre » des cours boursiers des géants de la technologie et des plateformes sociales. L'attaque brutale de la Russie sur son voisin autonome, l'Ukraine, a conduit les pays occidentaux à se montrer beaucoup plus unis qu'il y a peu. De plus, l'interruption des livraisons d'énergie en provenance de Russie a obligé l'Europe à repenser radicalement son mode de fonctionnement ; l'accent est mis sur les mesures d'économie d'énergie, l'autosuffisance par des productions d'énergies durables et l'électrification.

## **B. Mouvements dans le système de prévoyance suisse**

L'état de la prévoyance vieillesse est l'une des principales préoccupations de la population suisse. C'est ce que montre par exemple le baromètre des préoccupations du Crédit Suisse, dans lequel le thème de l'AVS et de la prévoyance occupe régulièrement la première place lorsque l'on demande quels sont les sujets les plus préoccupants. Les problèmes non résolus de la prévoyance obligatoire, qui font craindre à la population une réduction des rentes, en sont la cause.

Le 25 septembre 2022, les électeurs ont adopté la réforme AVS 21 à 50.6% amenant une stabilisation du 1<sup>er</sup> pilier jusqu'en 2030. Concrètement, la réforme prévoit l'introduction des mesures suivantes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- L'augmentation progressive de l'âge de référence de la retraite des femmes à 65 ans, y compris des mesures de compensation pour 9 classes d'âge de la génération de transition
- La flexibilisation de la retraite pour les personnes de 63 à 70 ans
- Des incitations supplémentaires à l'activité professionnelle à partir de 65 ans
- Le financement supplémentaire de l'AVS par une augmentation de la TVA

Les changements qui résultent de cette réforme n'exercent aucune influence sur le 2<sup>ème</sup> pilier des assurés de la CPK. Depuis 2002, notre Caisse applique un âge de référence pour la retraite des femmes et des hommes à 65 ans.

Les discussions animées et les propositions de réforme de la prévoyance professionnelle en 2022 devraient trouver leur épilogue lors de la session parlementaire de mars 2023. Si la consultation aboutit, la votation du peuple suisse sur ce sujet devrait avoir lieu en 2024.

L'accent de cette réforme est mis sur la réduction du taux de conversion, qui détermine le montant des rentes de vieillesse. Compte tenu de la tendance à la baisse du rendement des placements et de l'augmentation de l'espérance de vie, ce taux doit être réduit de 6.8 % à 6 % pour la partie obligatoire. La plupart des caisses de pensions ont depuis longtemps des taux plus bas parce que leurs prestations dépassent le minimum légal.

La question de savoir si la réduction ne devrait être compensée que pour les assurés directement touchés ou au-delà de cette catégorie de personnes est controversée. Comme le montrent les discussions de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N), une solution plus « sociale », à savoir distribuer davantage de suppléments de rentes de vieillesse dans une phase de transition de 15 ans, devrait prévaloir. Cela se traduira par une compensation d'environ CHF 11.7 milliards. Environ la moitié des assurés concernés par cette transition bénéficierait des suppléments, même s'ils ne sont pas affectés directement par la réduction du taux de conversion légal. Ces suppléments doivent être financés en partie par tous les salariés employés en Suisse.

Le deuxième point litigieux concerne la question de savoir quelle partie du salaire doit être assurée (avec ou sans déduction de coordination), afin de mieux protéger les personnes ayant un emploi à temps partiel. L'expansion du secteur des bas salaires conduira à l'augmentation du coût de la prévoyance.

En l'absence d'accords majeurs politiques et d'entente entre les générations, il y a de fortes chances que le peuple suisse rejette une nouvelle fois la réforme du 2<sup>ème</sup> pilier.

### **C. Notre Caisse de pensions**

2022 a vu une explosion des mutations parmi nos assurés. Comparé à l'année précédente, le nombre des affiliations, démissions, apports LPP, achats de prestations, retraites, décès, cas d'invalidité, ajustements de rentes d'invalidité, encouragement à la propriété et adaptations des salaires cotisant a augmenté de 31.2%. Si on compare avec 2020, la croissance des mutations s'élève à 52.8% ! Malgré l'implémentation d'une interface numérisée regroupant tous les systèmes RH des sociétés affiliées qui facilite la gestion des mutations, il a fallu renforcer les ressources dans le Service assurance pour garantir des prestations de qualité aux assurés.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, il est possible selon le Règlement d'assurance de prélever jusqu'à 100% du capital au lieu de toucher une rente au moment du départ en retraite. Ce changement a suscité un vif intérêt aussi cette année, puisqu'il a été sollicité dans 117 cas pour un montant record de CHF 39.5 mio ; dans 62 cas, la totalité de la rente a même été versée sous forme de capital. L'encouragement à la propriété du logement a également connu une année très active. Dans 229 cas, CHF 15.0 mio ont été versés au titre d'encouragement à l'accession à la propriété.

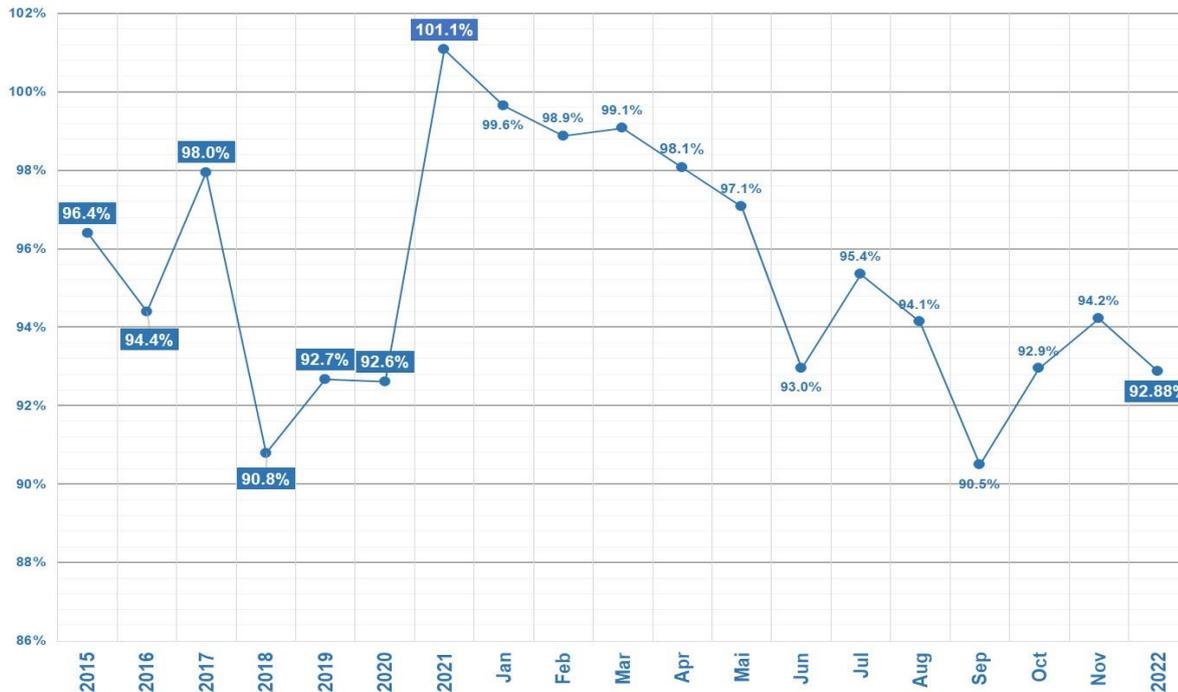
La numérisation s'est poursuivie dans l'administration. Grâce à une étroite collaboration avec le pôle IT des Ressources Humaines du Swatch Group, la Caisse de pensions peut atteindre électroniquement aujourd'hui d'une manière durable et efficace presque 11'000 assurés actifs enregistrés via le système ESS du Swatch Group. Les certificats d'assurance, un Flash trimestriel concernant la marche des affaires et d'autres informations utiles pour l'assuré sont envoyés rapidement par ce biais et à moindre coût.

Un projet pour la gestion financière des hypothèques dans notre système comptable a été réalisé avec succès. Il ne réduit pas seulement la complexité de notre paysage informatique mais la solution utilise des modules stables et connus de notre système actuel. Au total, 460 contrats de prêt hypothécaire sont enregistrés dans le système.

Lors de sa séance de septembre 2022, le Conseil de fondation de la CPK a approuvé la proposition de travailler à l'avenir selon le modèle « Global Custody » et avec un fonds dédié FINMA. En conséquence, la CPK a lancé le projet « Genesis » qui consolide tous les titres de la CPK auprès de la banque dépositaire et permet la création d'un fonds dédié, dans lequel sont placés les titres.

Parallèlement, un nouvel outil de gestion des titres et un nouveau système pour documenter les processus ont été introduits. Le but de ces changements stratégiques est de fortement augmenter la gouvernance et le système de contrôle interne par la mise sur pied d'un fonds dédié approuvé par la FINMA avec pour objectif une mise en application le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Elle impliquera également une nette augmentation de la qualité du reporting et une réduction massive des frais de droits de timbre.

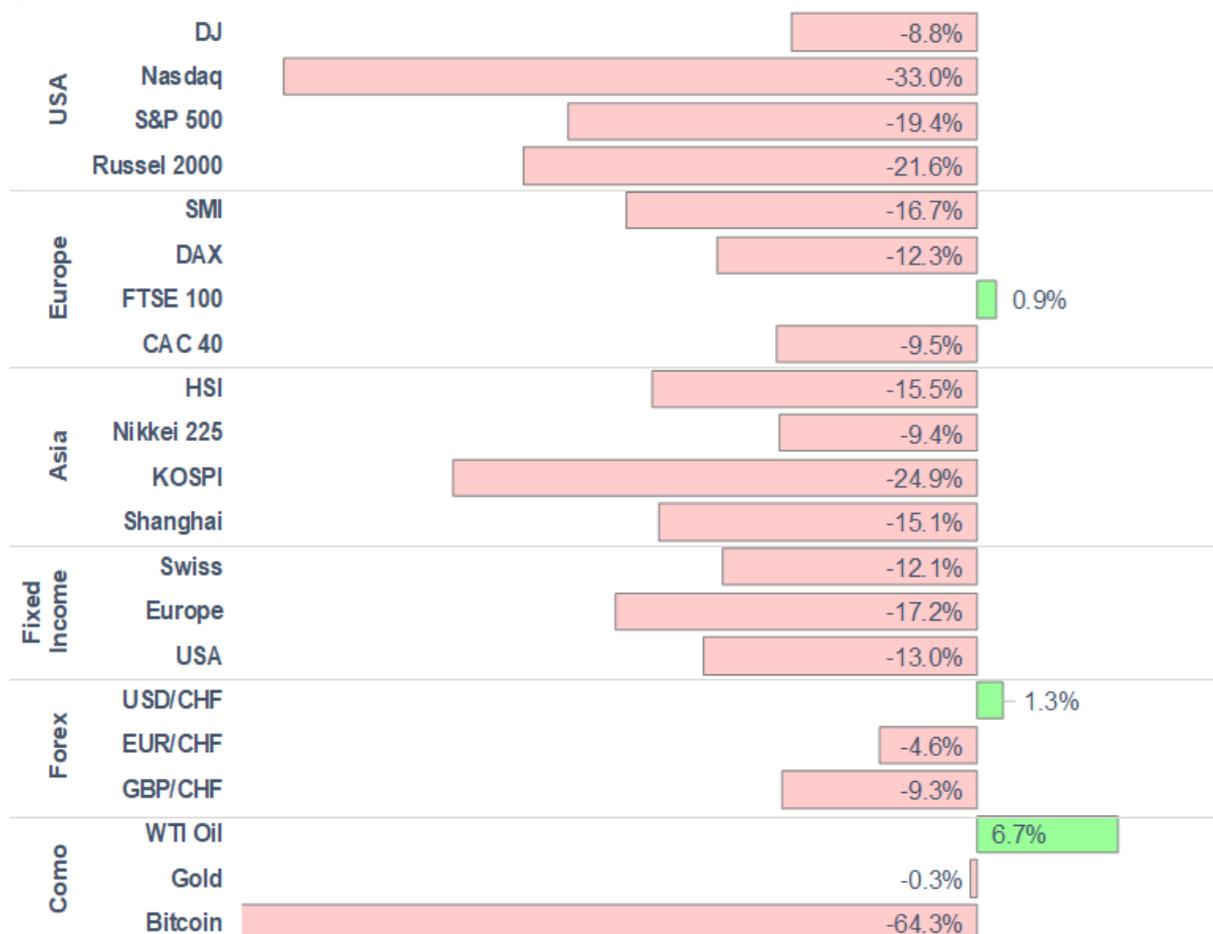
### Taux de couverture



### D. Placements

2022 a été une année très instable. Par rapport à la volatilité historique de 2020 et 2021 – qui a entraîné le ralentissement mondial le plus important jamais enregistré, suivi du plus fort rebond –, les résultats de croissance de 2022 des marchés (PIB) ont été beaucoup plus conformes aux prévisions. Cette année a néanmoins été remarquablement turbulente, l'économie mondiale ayant été frappée par de multiples chocs négatifs tels que les problèmes d'offre et de demande qui se sont répandus sur les marchés du travail, une troisième vague majeure de Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les interventions fortes des banques centrales pour combattre l'inflation.

## Performance des indices en 2022

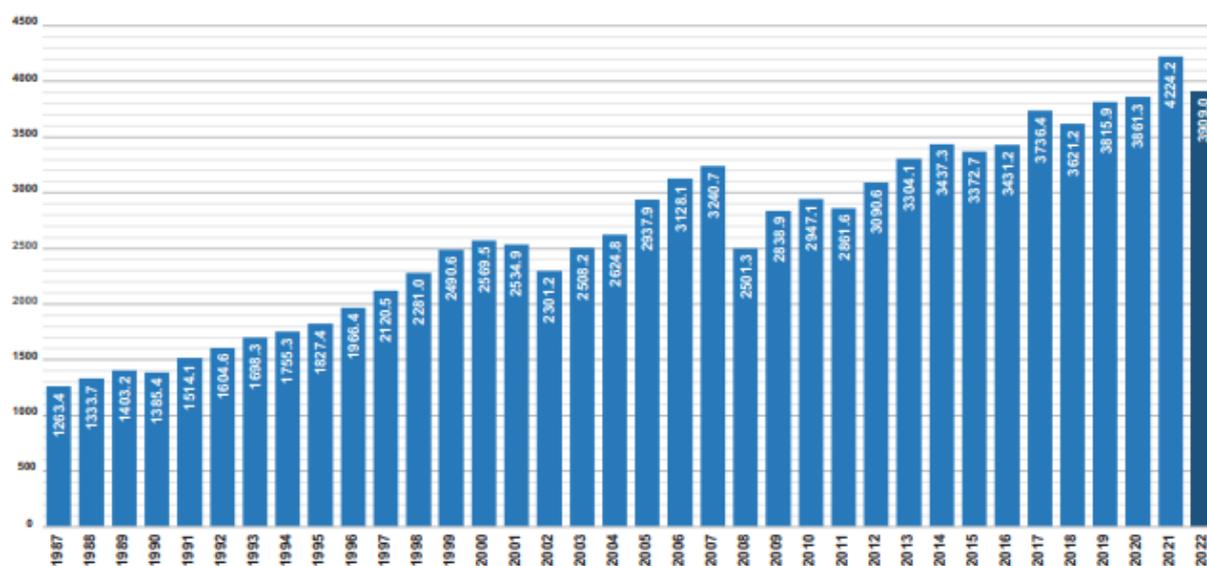


Source : Bloomberg

Le marché suisse des actions est souvent décrié comme trop défensif mais apprécié dans les temps d'incertitudes ; cette année 2022 aura été une exception. Malgré une économie intacte (inflation basse, plein-emploi, mesures Covid réduites), la performance SMI de -16.7% aura même été pire que les indices majeurs européens. Seul le FTSE 100 en Angleterre a performé avec +0.9%, expliqué par sa forte exposition au secteur énergie. Un changement massif dans les valeurs technologiques aux Etats-Unis a eu pour conséquence que le Nasdaq a perdu un tiers de sa valeur en 2022. Les ajustements dans les grandes compagnies technologiques se prolongent aussi en 2023 ; il semble en revanche que les valeurs du marché ont atteint leur plus bas niveau. Une rotation vers des titres de valeurs s'explique par des prévisions de croissance économique qui ont été plutôt pessimistes pendant presque toute l'année 2022. Impactés par les restrictions imposées par les mesures Covid, les marchés asiatiques ont tous connu une mauvaise année sur les marchés boursiers. Seul le NIKKEI au Japon pouvait plus ou moins suivre le Dow Jones.

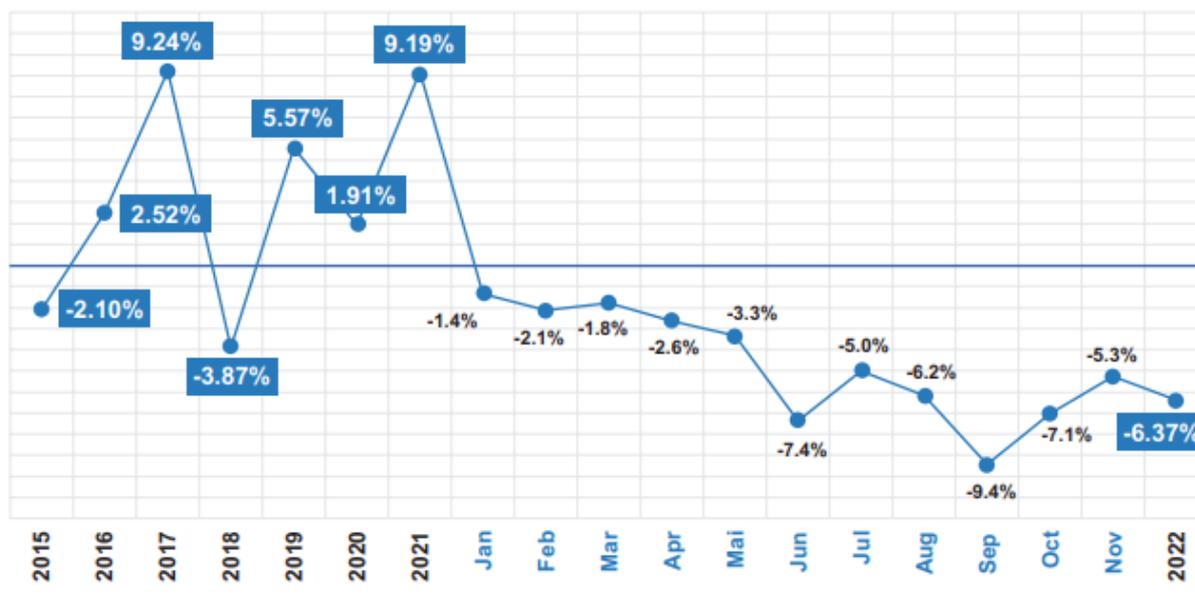
Cette année exceptionnelle a bien entendu impacté la CPK. En raison de la performance réalisée, le bilan a diminué de CHF -315.2 mio / -7.5%. La somme du bilan reste toutefois la 2<sup>ème</sup> plus élevée de l'histoire de la CPK. Le défi reste de réduire l'influence de la volatilité des marchés financiers dans le bilan tout en réalisant en parallèle des rendements plus élevés que la moyenne.

## Développement du bilan CPK 1987 - 2022



Après une année record en 2021, la CPK a enregistré le septième rendement négatif durant les 36 ans de son histoire. Malgré cela, la performance de la CPK de -6.4% est nettement meilleure que les indices de référence de l'UBS de -9.2%, du CS de -9.6% ou de Pictet LPP40 de -13.9%. La CPK a exécuté plus de 3'800 achats / ventes de titres.

## Evolution des rendements CPK (cumulé)



## Placements en actions

Par rapport à l'année précédente, la quote-part d'actions au bilan a baissé de 40.5% à 37.9% au 31 décembre 2022. La mauvaise performance des bourses suisses et étrangères très volatiles a conduit à une performance négative pour la CPK de CHF -220.1 mio ou -12.4% sur un capital investi moyen de CHF 1'778.1 mio. Comparé avec 2021, l'écart de la performance des placements en actions est de CHF -522.7 mio.

Nos placements sur le marché suisse des actions (capital moyen de CHF 828.3 mio) ont réalisé des pertes de CHF -121.6 mio / -14.7%, ce qui est légèrement plus haut que le Benchmark SMIC Index avec dividendes de -14.3%. Par le passé, la bourse du marché suisse était toujours considérée comme défensive (« safe Haven ») au moment des turbulences, mais pas en 2022 : les pertes ont contribué à concurrence de presque 45% de la performance négative de la CPK de CHF -271.3 mio.

La participation The Swatch Group SA s'élevait au 31 décembre 2022 à 3.7% du total du bilan et avec -8.05%, elle a mieux performé comparativement au benchmark de -14.3%. Le titre a vu une forte croissance au début de 2023 et une augmentation du dividende de 10% est annoncée.

L'indice de référence synthétique pour les actions étrangères de -16.4% a été clairement dépassé par la performance de la CPK de -8.9% (vs 22.9% en 2021) sur un capital moyen investi de CHF 629.3 mio. Au début de l'année 2022, la réduction de l'exposition de la CPK dans les bourses européennes et une surpondération sur les marchés d'actions américains couplées à de bons choix de titres spécialement dans les secteurs de l'énergie ont porté leurs fruits. En revanche, les fonds de placements d'actions étrangères (capital moyen de CHF 148.9 mio) avec un rendement de -19.8% n'ont pas bien performé.

## Placements en obligations

Pour une deuxième année consécutive, les placements en obligations ont enregistré une performance décevante en 2022. Une performance de -11.3% a augmenté les pertes par rapport à l'année précédente (-0.2%). Ceci est principalement dû aux craintes inflationnistes, les mesures prises par les banques centrales et un manque d'orientation des marchés financiers. Avec un capital moyen de CHF 388.6 mio, le rendement des obligations étrangères était de -10.1% et donc meilleur que le Benchmark synthétisé CPK pour les obligations étrangères (-10.8%). La deuxième position la plus importante de cette catégorie, les fonds de placements en obligations étrangères en francs suisses avec un capital moyen investi de CHF 363.9 mio, a réalisé une sous-performance de -12.0%. Pour les fonds de placements en obligations étrangères en monnaies étrangères, avec une performance de -10.4% sur un capital moyen de CHF 9.7 mio, ce n'était pas non plus une bonne année. Les obligations domestiques en francs suisses (capital moyen de CHF 19.2 mio) ont réalisé une performance de -5.3% meilleure que l'indice de référence SBI AAA-BBB à -6.6%. Les obligations étrangères en francs suisses avec -1.6% comparé à l'indice de référence SBI Êtr./CHF AAA-BBB 1.3 de -4.9% ont réalisé la meilleure performance, même si celle-ci reste négative.

Les obligations ont atteint une quote-part au bilan de CHF 622.1 mio ou 15.9% à la fin de l'année, soit une diminution de CHF -225.9 mio ou -26.6% par rapport à l'année précédente. Les placements ont été effectués sur les marchés obligataires afin de réduire les coûts résultant de taux d'intérêt négatifs, encore plus coûteux, et pour des raisons tactiques.

## Placements secteur immobilier

1.256 milliard de CHF, soit 32.1% du bilan, sont investis dans l'immobilier (CHF 773.6 mio) et les fonds immobiliers (CHF 482.4 mio). En raison des changements des taux directeurs de la BNS qui ont impacté les valorisations, les fonds immobiliers ont réalisé un rendement de seulement 0.06%, une diminution substantielle comparée aux 9.35% de l'année précédente ; au moins, le Benchmark synthétisé de -5.4% a été battu. Les placements directs dans l'immobilier ont rapporté une performance inhabituellement basse de 2.5% seulement (indice de référence KGAST Immoindex +4.9%). La raison de cette mauvaise performance est à rechercher dans la plus-value du parc immobilier basée sur la valorisation de Wüest Partner ; elle est passée de CHF 24.4 mio en 2021 à seulement CHF 1.6 mio en 2022 en raison du changement des taux d'intérêts et de leur influence sur la méthodologie de valorisation (Discounted Cash-Flow). Durant les cinq dernières années, la CPK a réalisé une plus-value moyenne de CHF 23.3 mio par an. Malgré le rendement faible de cette année, les placements dans les immeubles directs ont réalisé la meilleure performance absolue avec CHF 18.9 mio et ils ont réduit la volatilité du bilan de la CPK. Les investissements dans l'immobilier ne réagissent pas aussi rapidement aux événements de l'économie financière et réelle.

## Infrastructures

Les investissements dans cette catégorie offrent des horizons de placements de 15 à 20 ans avec des rendements attractifs. La CPK a d'ailleurs déjà augmenté ses investissements de CHF 96.9 mio cette année. CHF 142.0 mio ou 3.6% du bilan ont été investis dans des projets européens de production d'électricité durable (éolienne, hydroélectricité, photovoltaïque, géothermie). Avec 7.3%, cette catégorie présente la meilleure performance mais principalement à cause d'un hedge favorable sur les investissements, qui sont pour la plupart en Euro.

## Liquidités

La moyenne des liquidités à la fin du mois a pu être ramenée à CHF 268.1 mio en 2022, une baisse de -5.5% comparée à l'année précédente. Les sorties de capitaux sous forme de rentes, d'encouragement à la propriété du logement et de prestations de libre passage d'un montant de CHF 327.9 mio ont dépassé de CHF 36.4 mio les apports en capital des cotisations de l'employeur / des employés et les prestations de libre passage apportées par les assurés actifs d'un montant de CHF 291.5 mio. Malgré une légère augmentation du nombre d'assurés actifs (+197/+1.2%), les prestations de libre passage transférées en raison de départs ont dépassé de CHF 56.1 mio celles apportées.

Selon les directives de l'art. 55 OPP2, 70% des positions du bilan doivent être détenues en CHF ou couvertes en CHF. Au 31 décembre 2022, 70.97% des positions du bilan de la CPK étaient en CHF ou couvertes par des instruments en CHF. 14.95% étaient détenus dans la zone dollar (USD, CAD, AUD, NZD), 10.53 % dans l'euro qui s'est affaibli en fin d'année.

Les directives stratégiques et tactiques du Conseil de fondation dans le domaine des placements ont été respectées dans toutes les catégories de placements et ont fait l'objet de rapports réguliers aux organes dirigeants grâce aux informations clés contenues dans 12 flashs et Podcasts mensuels.

## D. Perspectives

Alors que le consensus paraissait sur un 1<sup>er</sup> semestre 2023 alimenté par de nombreux doutes (inflation élevée, hausse des taux et ralentissement des anticipations de croissance), le mois de janvier a connu sa 2<sup>ème</sup> meilleure performance boursière depuis le début du siècle. Par ailleurs, de nombreux signes semblent prouver que le pic de l'inflation est derrière et les prix des énergies baissent. Cependant, le chemin sera semé d'embûches et les banques centrales de tous les pays auront du pain sur la planche pour ne pas répéter les erreurs des dernières années.

Le ralentissement de la demande et la hausse des taux d'intérêt dans la plupart des économies du monde continueront d'affaiblir les pressions inflationnistes au cours de 2023. Cependant, de nombreux risques pourraient entraîner une résurgence de l'inflation à court et moyen terme. Les risques immédiats émanent principalement de perturbations supplémentaires de l'approvisionnement dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la réouverture de la Chine, qui pourraient aggraver une crise généralisée du coût de la vie. À moyen terme, l'aggravation des tensions géopolitiques, les changements sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, la pénurie de travailleurs qualifiés, l'évolution démographique défavorable (vieillesse) et les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents représentent des défis majeurs pour le futur.

Depuis 2020, nous assistons à de grandes transformations et à des changements significatifs dans le domaine économique, politique, sociétal et environnemental. Mais avec des banques centrales déterminées à maîtriser l'inflation, une transition vers l'énergie verte stimulant l'investissement, les dépenses publiques en infrastructures et en R&D, ainsi que la numérisation des modèles d'affaires qui prend de l'ampleur, les perspectives sont intactes. Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (FMI) a déjà augmenté ses prévisions conjoncturelles de 0.2% à 2.9%.

Pour l'année 2023, nous prévoyons une dynamique de croissance fragile mais néanmoins positive. Le Conseil de fondation, la Direction et les collaborateurs de la Caisse de pensions feront tout pour y participer et continuer à développer la Caisse.

Nous saisissons cette occasion pour remercier l'ensemble du Conseil de fondation, les Commissions, ainsi que les collaborateurs de la Caisse pour les efforts consentis tout au long de l'année 2022 qui aura été difficile et exigeante.

Merci également à vous, Chères assurées, Chers assurés, pour la confiance témoignée à l'égard de notre institution. Le Conseil de fondation, la Direction et l'ensemble des collaborateurs de la Caisse mettent tout en œuvre pour être aussi proches que possible de vous et être à la hauteur de vos

attentes. Tous sont convaincus que vous êtes, en tant qu'actifs ou retraités, de précieux ambassadeurs du Swatch Group et de la CPK.  
Nous nous réjouissons d'aborder avec vous les défis du futur et vous remercions de votre intérêt pour la CPK et de votre soutien renouvelé d'année en année.

Mars 2023

Daniel Niklaus



Président du  
Conseil de fondation

Reto Stöckli



Directeur

**Organes de la Caisse de pensions Swatch Group (CPK)  
Période administrative 2021 à 2025**

Etat mars 2023

**Conseil de fondation**

---

**Président :** Daniel Niklaus  
**Vice-présidents :** Thierry Kenel, Jean-Daniel Etienne

**Représentants de l'employeur**

<u><b>Membres</b></u>	<u><b>Cercle électoral</b></u>
Pierre-André Bühler	Prod. 1+2
Christian Feuvrier	Prod. 3
Thierry Kenel	S.él. & S.gén.
Daniel Niklaus	Marques 2
Patricia Spozio	S.él. & S.gén.
Thierry Straehl	Marques 1
<u><b>Suppléants</b></u>	
Benoit Bossy	Prod 1+2+3
Rudi Schmid	S.él. & S.gén.
Richard Strohmeier	Marques 1+2

**Représentants des salariés**

<u><b>Membres</b></u>	<u><b>Cercle électoral</b></u>
Olivier Dicht	Marques 1
Jean-Daniel Etienne	S.él. & S.gén.
Nicole Fleischer	Marques 2
Joël Mussilier	Prod. 1
Isabelle Perrudet	Prod. 3
François Virag	Prod. 2
<u><b>Suppléants</b></u>	
Daniel Kipfer	Prod. 1+2+3
Isabelle Haueter	Marques 1+2
suppl. vacant	

**Représentants des retraités**

Bernard Gigandet  
- suppl. vacant

**Direction**

---

<b>Reto Stöckli</b>	Directeur
<b>Stéphane Huguenin</b>	Vice-Directeur, suppl. du Directeur
<b>Roman Annen</b>	Sous-directeur

## **Commissions**

---

Etat mars 2023

### **Commission de placements**

Président : Thierry Straehl

Membres : Marcel Bürgi, Thierry Kenel, Daniel Niklaus, Peter Steiger, Reto Stöckli

Secrétaire : Gianni Narduzzi

### **Commission immobilière**

Président : Rudi Schmid

Membres : Martin Gehrig, Thierry Kenel, Olivier Reichlen, Reto Stöckli, Thierry Straehl, Pia Straub

Secrétaire : Oliver Paasch

### **Commission assurance**

Président : Pierre-André Bühler

Membres : Benoit Bossy, Hans Rudolf Gottier, Stéphane Huguenin, Joël Mussilier

Secrétaire : Stéphane Huguenin

## **Experts, Organe de révision, Autorité de surveillance**

---

### **Expert agréé en prévoyance professionnelle**

Cocontractant: Groupe Mutuel

Expert exécutant: Sébastien Brocard

### **Organe de révision**

PricewaterhouseCoopers SA, Neuchâtel

### **Expert en évaluation immobilière**

Wüest Partner AG, Zürich

### **Autorité de surveillance**

Autorité de surveillance LPP des fondations de Suisse occidentale, Lausanne

## **Base et organisation**

### **Forme juridique, but et siège**

Sous le nom de Caisse de pensions Swatch Group, Pensionskasse Swatch Group, Cassa Pensioni Swatch Group (ci-après : CPK), il existe une fondation au sens des articles 80ss CC, 331 CO et 48 al. 2 LPP, dont le siège est à Neuchâtel.

En tant qu'institution de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, participant à l'application du régime de la LPP, la CPK gère la prévoyance professionnelle obligatoire et subobligatoire des employés des entreprises suisses du Swatch Group. L'affiliation de nouvelles entreprises est réalisée par une Convention d'affiliation.

Le plan de prévoyance repose sur le système de la primauté des cotisations. En sa qualité d'institution de prévoyance autonome, la CPK supporte elle-même les risques actuariels de vieillesse, invalidité et décès.

### **Enregistrement LPP et Fonds de garantie**

La Fondation est inscrite dans le Registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro 305053 et elle est affiliée au Fonds de garantie.

### **Acte de fondation et règlements**

#### **Statuts et règlements:**

- Acte de fondation du 01.10.1987
- Statuts du 22.03.2017
- Règlement d'organisation du 01.03.2021
- Règlement des nominations et élections du 01.04.2015
- Règlement d'assurance du 01.01.2021
- Règlement sur les engagements de prévoyance du 01.12.2021
- Règlement de liquidation partielle du 01.01.2013
- Règlement sur les mesures d'assainissement du 01.12.2019
- Règlement sur les mesures relatives au respect des prescriptions de la LPP en matière de loyauté, d'intégrité et d'éthique du 01.06.2017
- Règlement de placements du 01.06.2021
- Règlement de la Commission de placements du 01.03.2021
- Règlement de la Commission immobilière du 01.01.2021
- Règlement de la Commission assurance du 01.03.2021
- Règlement sur l'exercice du droit de vote du 01.03.2017

#### **Directives:**

- Stratégie immobilière de la CPK du 30.04.2021 (= annexe IV au Règlement de placements)
- Directives générales concernant les prêts hypothécaires édition du 01.02.2022
- Directive concernant la définition du salaire cotisant auprès de la CPK du 23.11.2022
- Mode de rémunération de la direction du 21.05.2012

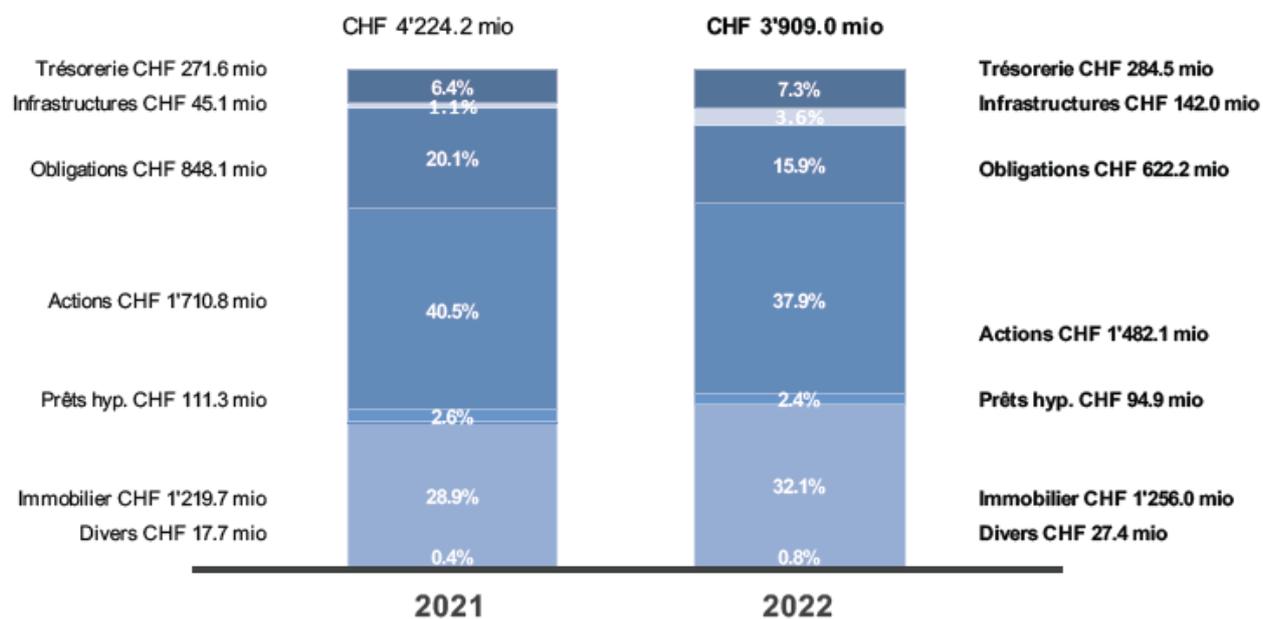
## Bilan

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
<b>Actif</b>		
<b>Liquidités et placements sur le marché monétaire</b>	<b>284'453'155.06</b>	<b>271'595'982.50</b>
<b>Créances</b>	<b>15'388'608.04</b>	<b>15'759'469.15</b>
• Divers		
• Au près de l'employeur	1'119'073.40	0.00
<b>Prêts hypothécaires</b>	<b>94'895'539.70</b>	<b>111'289'440.07</b>
<b>Obligations</b>	<b>622'151'089.20</b>	<b>848'051'504.61</b>
<b>Actions</b>	<b>1'337'875'844.71</b>	<b>1'550'316'623.34</b>
<b>Actions auprès de l'employeur</b>	<b>144'220'000.00</b>	<b>160'450'000.00</b>
<b>Placements immobiliers</b>		
• Immobilier direct	773'611'861.60	758'671'482.55
• Immobilier indirect	482'409'832.55	461'055'851.37
<b>Placements en infrastructures indirectes</b>	<b>142'047'602.11</b>	<b>45'134'034.74</b>
	<b>3'898'172'606.37</b>	<b>4'222'324'388.33</b>
<b>Comptes de régularisation d'actif</b>	<b>10'860'354.13</b>	<b>1'890'652.60</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3'909'032'960.50</b>	<b>4'224'215'040.93</b>
<b>Passif</b>		
<b>Prestations de libre passage - rentes</b>	<b>36'784'851.31</b>	<b>37'374'984.53</b>
<b>Créanciers</b>		
• Divers	3'884'062.11	5'456'688.22
	<b>40'668'913.42</b>	<b>42'831'672.75</b>
<b>Réserve de cotisations de l'employeur</b>	<b>74'152.00</b>	<b>74'152.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et prov. techniques</b>		
• Capitaux de prévoyance assurés actifs	2'231'096'170.00	2'233'672'878.00
• Capitaux de prévoyance bénéficiaires de rentes	1'892'492'612.00	1'903'059'555.00
• Provision changement bases techniques futur	15'524'228.00	0.00
• Prov. pour changement taux technique (2.50%)	25'851'010.00	0.00
	<b>4'164'964'020.00</b>	<b>4'136'732'433.00</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>0.00</b>	<b>44'576'783.18</b>
<b>Capital de la fondation, fonds libres (+) / Découvert (-)</b>		
• Situation en début de période	0.00	-306'093'316.46
• Excédent des produits (+) / des charges (-)	-296'674'124.92	306'093'316.46
• Situation en fin de période	-296'674'124.92	0.00
<b>Total du passif</b>	<b>3'909'032'960.50</b>	<b>4'224'215'040.93</b>

## Compte d'exploitation

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Cotisations des salariés	90'575'266.85	89'619'419.25
Cotisations des employeurs	130'878'344.15	129'823'693.85
Primes uniques et rachats	7'874'143.95	15'359'456.20
<b>Cotisations et apports ordinaires</b>	<b>229'327'754.95</b>	<b>234'802'569.30</b>
Apports de libre passage	60'411'588.32	30'020'013.42
Remboursement de versements anticipés pour la propriété du logement	1'399'595.25	2'267'961.50
Remboursement divorce	338'058.15	414'177.70
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>62'149'241.72</b>	<b>32'702'152.62</b>
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>291'476'996.67</b>	<b>267'504'721.92</b>
Rentes de vieillesse	-116'158'169.20	-114'652'634.60
Rentes de survivants	-25'119'214.85	-25'287'480.00
Rentes d'invalidité	-11'955'489.30	-11'523'408.15
Prestations en capital à la retraite	-39'498'387.00	-22'330'811.00
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1'101'202.40	-1'828'160.05
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-193'832'462.75</b>	<b>-175'622'493.80</b>
Prestations de libre passage sortie	-116'504'226.60	-101'879'972.29
Versements anticipés pour la propriété du logement	-15'032'800.00	-13'223'820.00
Versements anticipés divorce	-2'585'084.45	-2'491'904.80
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-134'122'111.05</b>	<b>-117'595'697.09</b>
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-327'954'573.80</b>	<b>-293'218'190.89</b>
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	2'576'708.00	22'377'818.00
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rentes	10'566'943.00	-123'582'117.00
Dissolution / Constitution provision pour changement bases techniques futur	-15'524'228.00	93'230'068.00
Dissolution / Constitution provision pour changement de taux technique 3.00%	0.00	0.00
Dissolution / Constitution provision pour changement de taux technique 2.75%	0.00	14'787'870.00
<b>Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations</b>	<b>-2'380'577.00</b>	<b>6'813'639.00</b>
Cotisation au fonds de garantie	-977'302.05	-1'009'223.60
<b>Résultat net de l'activité assurance</b>	<b>-39'835'456.18</b>	<b>-19'909'053.57</b>
Produit des liquidités	-914'415.34	-763'635.08
Produit des prêts hypothécaires	1'275'838.93	1'790'502.10
Produit net des titres (obligations, actions, parts de fonds de placements)	-270'828'827.71	288'794'459.05
Produit des placements sous forme d'actions de l'employeur	-12'930'000.00	28'432'937.45
Produit net des placements immobiliers directs	20'469'713.25	40'447'149.89
Produit net des placements immobiliers indirects	299'249.50	36'982'280.57
Produit net des placements en infrastructures indirectes	6'114'218.30	-995'804.84
Frais d'administration des placements	-14'746'017.18	-19'777'233.35
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-271'260'240.25</b>	<b>374'910'655.79</b>
Administration générale	-4'150'078.67	-4'173'469.97
Organe de révision	-82'390.50	-87'918.21
Expert en matière de prévoyance professionnelle	-48'214.60	-46'833.35
Autorités de surveillance	-23'517.90	-23'281.05
<b>Frais d'administration</b>	<b>-4'304'201.67</b>	<b>-4'331'502.58</b>
Excédent des produits (+) / des charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	-341'250'908.10	350'670'099.64
Dissolution (+) / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs	44'576'783.18	-44'576'783.18
<b>Excédent des produits (+) / des charges (-)</b>	<b>-296'674'124.92</b>	<b>306'093'316.46</b>

## Structure du patrimoine

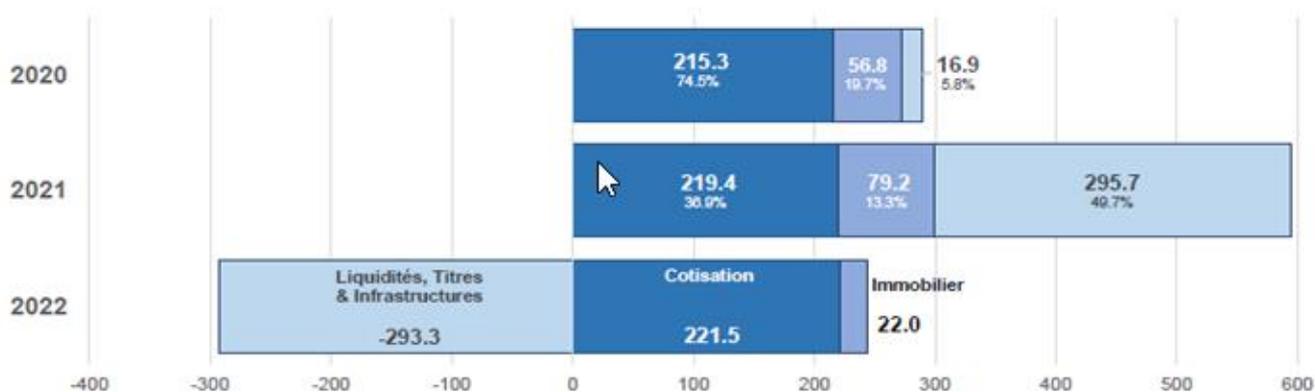


## Répartition du patrimoine en monnaies

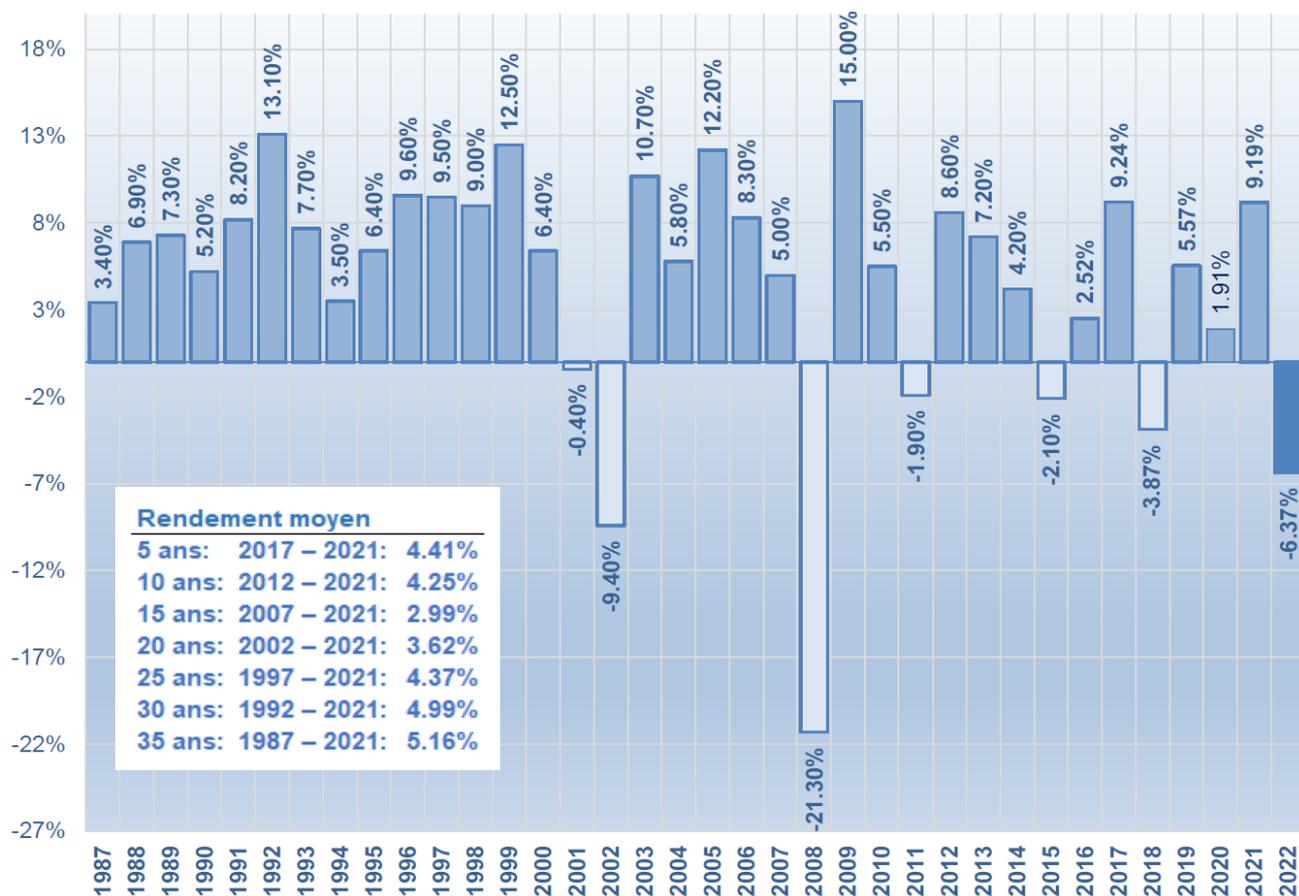
	2021	2022
CHF	60.39%	64.75%
Monnaies étrangères en CHF	10.65%	6.22%
Euro	9.78%	10.53%
Zone dollars (USD, CAD, AUD, NZD)	15.86%	14.95%
SEK, NOK, DKK	1.30%	1.23%
GPB & autres	2.02%	2.32%
<b>Total</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>

## Répartition des revenus

Valeur totale 2022 : CHF -49.8 mio

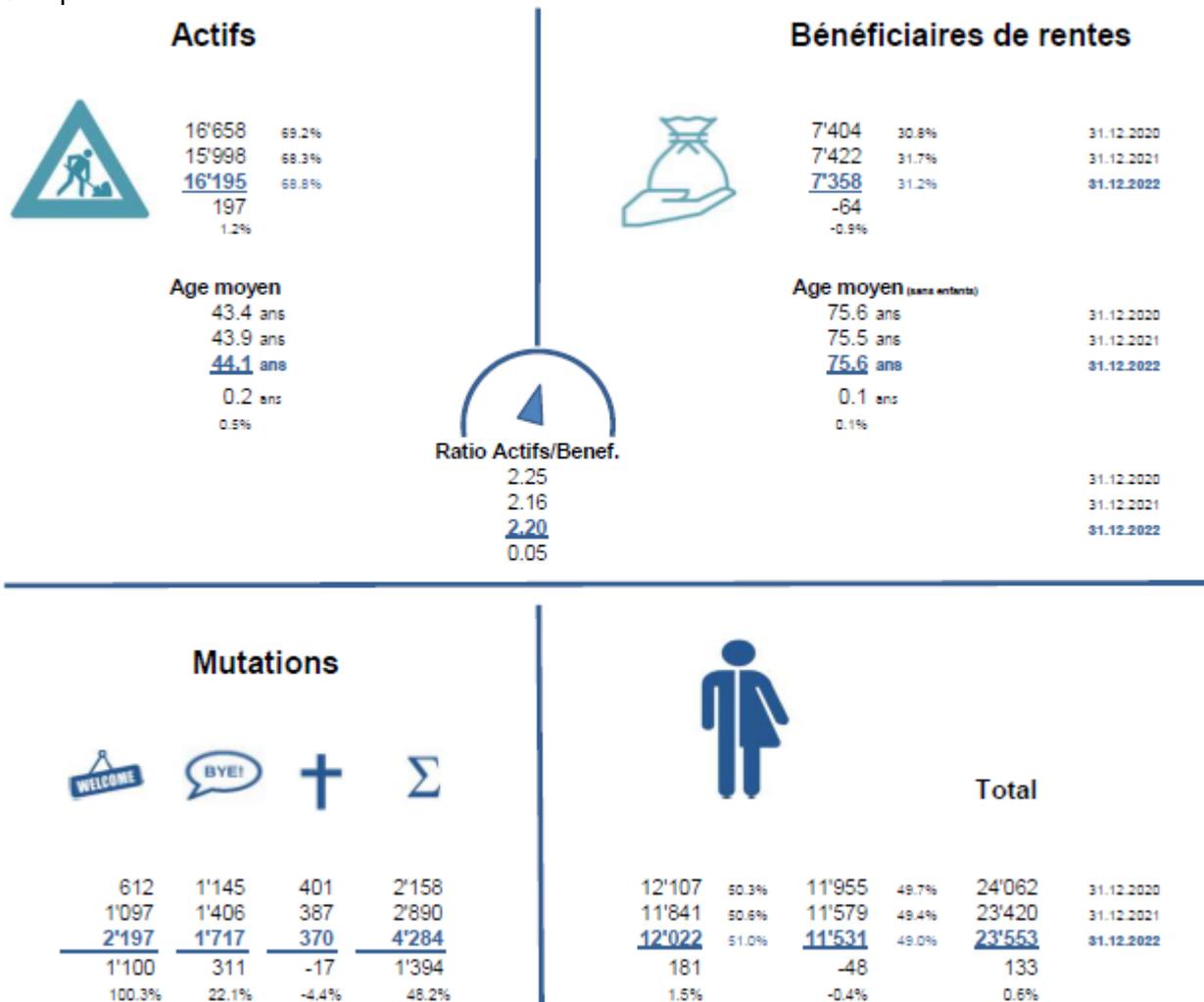


## Evolution des rendements



## Effectif

Comparaison des effectifs et mutations sur 3 ans



## Votes aux assemblées générales 2022

Société	Point de l'ordre du jour / Thème	Oui	Non	Abstention
ABB (AG extraordinaire)	-	X		
Allreal	-	X		
Bachem	-	X		
Givaudan	-	X		
Sika (AG extraordinaire)	-	X		
Straumann Group	-	X		
Swatch Group	-	X		
Swiss Prime Site	-	X		

L'administration a voté contre les propositions du Conseil d'administration pour les sociétés suivantes:

ABB	Rémunération de la Direction 2023		X	
Alcon	Rémunération de la Direction 2023		X	
BKW	Rémunération de la Direction 2023		X	
Clariant	Rémunération de la Direction 2023		X	
CS Group	Proposition d'un contrôle spécial soumise par des actionnaires		X	
	Proposition des actionnaires de modifier les statuts concernant la stratégie et la communication relatives au changement climatique		X	
Fundamenta Real Estate	Rémunération de la Direction 2023		X	
Galenica	Rémunération du Conseil d'administration 2023		X	
	Rémunération de la Direction 2023		X	
Geberit	Rémunération de la Direction 2023		X	
Holcim	Rémunération de la Direction 2023		X	
Julius Bär	Rémunération de la Direction 2023		X	
Logitech	Rémunération de la Direction 2024		X	
Lonza	Rémunération de la Direction 2023		X	
Mobimo	Rémunération de la Direction 2023		X	
Nestlé	Rémunération de la Direction 2023		X	
Novartis	Rémunération de la Direction 2023		X	
Partners Group	Rémunération de la Direction 2023		X	
PSP Swiss Property	Rémunération de la Direction 2023		X	
SGS	Rémunération de la Direction 2023		X	
Siegfried	Rémunération de la Direction 2023		X	
Sika	Rémunération de la Direction 2023		X	
SoftwareONE	Rémunération de la Direction 2023		X	
Sonova	Rémunération de la Direction 2023		X	
Stadler	Rémunération du Conseil d'administration 2023		X	
	Rémunération de la Direction 2023		X	
Swiss Life	Rémunération de la Direction 2023		X	
Swiss Re	Rémunération de la Direction 2023		X	
Swisscom	Rémunération du Conseil d'administration 2023		X	
	Rémunération de la Direction 2023		X	
Swissquote	Rémunération de la Direction 2023		X	
Temenos	Rémunération du Conseil d'administration 2023		X	
	Rémunération de la Direction 2023		X	
UBS	Rémunération de la Direction 2023		X	
VAT Group	Rémunération de la Direction 2023		X	
Zurich Insurance	Rémunération de la Direction 2023		X	

### Comité de vote

Th. Kenel  
D. Niklaus  
J. D. Etienne  
J. Mussilier



## **Découvert / Explication des mesures prises (art. 44 OPP 2)**

Le Conseil de fondation a pris connaissance du degré de couverture de 92.88% au 31.12.2022 lors de sa séance du 27 janvier 2023 contre 101.08% une année auparavant. La réserve de fluctuation de valeurs a été totalement dissoute. La provision pour changement de taux technique (2.50%) a été alimentée pour la première fois (1/5). Elle a pour objectif de supporter le coût d'un abaissement du taux technique de 2.7% à 2.5 % au 31 décembre 2026. Le Conseil de fondation confirme la poursuite du plan d'assainissement mis en place au 01.09.2020 afin de stabiliser la situation financière de la Caisse à moyen terme.

## **REGLEMENTS DE LA CPK / RAPPORT SOMMAIRE**

Tous nos règlements ainsi que le rapport sommaire sont disponibles sur notre site internet [www.cpk-swatchgroup.ch](http://www.cpk-swatchgroup.ch).

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès à internet, une version papier du rapport sommaire peut être obtenue sur demande auprès de [info@cpk.swatchgroup.com](mailto:info@cpk.swatchgroup.com) ou Tel. 032 722 56 05.



Faubourg de l'Hôpital 3  
Case postale 2016  
2001 Neuchâtel

 Assurances	032 722 56 56
 Hypothèques	032 722 56 80
 Immeubles	032 722 56 90
 Direction	032 722 56 05

Fax	032 722 56 57
e-mail	info@cpk.swatchgroup.com www.cpk-swatchgroup.ch